

A quoi faut-il penser avant de partir ?

Écrit par Flo

Lundi, 21 Juin 2010 22:31 - Mis à jour Samedi, 07 Août 2010 22:38



C'est de loin l'aspect le plus rébarbatif des préparatifs et l'on se rend vite compte qu'il n'est pas si facile de couper tous les ponts avec notre vie en France ! Pourtant ces formalités sont indispensables pour minimiser les frais et difficultés durant le voyage !

Sous-louer notre appartement

A l'origine, nous pensions que la sous-location était interdite. En réalité, il est possible de sous-louer son appartement en obtenant l'accord écrit du propriétaire ([en savoir plus](#)).

Pour nous, cela avait plusieurs intérêts :

- Retrouver un logement dès notre retour
- Éviter le garde-meubles en sous-louant notre appartement meublé
- Limiter le déménagement à nos affaires personnelles (merci les parents !)

Résiliation de nos abonnements

- EDF : par téléphone le jour même.
- Numéricable : par lettre recommandée avec AR, prise en compte avec un délai de 10 jours à compter de la réception de la lettre.
- Téléphones portables

Faire suivre notre courrier à un proche

La Poste propose l'offre [Réexpédition temporaire nationale](#) pour 41 euros pour une durée comprise entre 6 et 12 mois.

Payer nos impôts 2010

Heureusement que le Ministère des Finances est passé à l'heure d'Internet...

A quoi faut-il penser avant de partir ?

Écrit par Flo

Lundi, 21 Juin 2010 22:31 - Mis à jour Samedi, 07 Août 2010 22:38

Obtenir nos visas

Seuls 2 visas sont nécessaires pour les pays que nous traversons :

- **Indonésie => Visa de tourisme pour un séjour entre 30 et 60 jours : 40 euros.**

Informations sur le site

<http://www.ambindovel.co.cc/>

. Ce visa est à obtenir auprès de l'ambassade avant le départ (pour un séjour < 30 jours, le visa s'obtient directement à l'aéroport à l'arrivée) : Formulaire à remplir en ligne, puis dossier complet à déposer à l'ambassade (Paris 16ème). Obtention des visas dans un délai de 3 à 5 jours.

- **Australie => Visa eVisitor pour des séjours touristiques de moins de 3 mois : gratuit**

. Demande en ligne sur

<http://www.immi.gov.au/>

. Le visa se présente sous la forme d'un e-mail uniquement !

Scanner nos papiers importants

Il est indispensable de sauvegarder tous ses papiers importants et de les avoir à portée de main à l'autre bout du monde en cas de soucis. Plusieurs solutions pour les mettre en ligne :

- Il est possible d'obtenir gratuitement un **coffre fort en ligne**, notamment sur [mon-Servic e-Public.fr](http://mon-Servic-e-Public.fr)

Notre banque en ligne MonaBanq nous en propose également un.

- Sinon il est toujours possible d'utiliser les gestionnaires de documents comme Google documents ou de photos comme Picasa web.